

A close-up photograph of a hand watering a small green seedling. A single drop of water is falling from the tip of a finger onto the leaves of the plant. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting an outdoor setting. The seedling is growing out of a small amount of soil.

La démarche environnementale de GPV France

2/

BILAN ANNUEL ET OBJECTIFS À 5 ANS



ENVELOPPES - PACKAGING

RÉDUIRE

notre empreinte carbone

GPV France a décidé de mettre en place un programme d'évaluation de son empreinte carbone en comptabilisant ses émissions de CO₂.

Notre empreinte carbone est évaluée sur un périmètre comprenant les émissions de CO₂ liées à l'usage des matières premières, le processus de fabrication, les trajets des salariés et les activités administratives.

-3%

de tonnes de CO₂ par million d'enveloppes produites.

-1% / AN

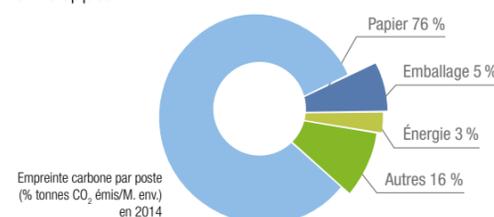
de tonnes de CO₂ par million d'enveloppes produites.

AGIR SUR LA CONSOMMATION DE PAPIER

En réduisant les grammages et en optimisant les coupes de nos enveloppes.

AGIR SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Par la modernisation et l'entretien régulier de nos bâtiments.



AGIR SELON UN SYSTÈME DE COMPENSATION

Par le soutien d'un nouveau programme de reforestation : le programme de Santa Maria au Brésil qui vise à compenser au total 840 000 tonnes de CO₂. Notre contribution à la protection climatique est confirmée par le certificat « Carbone neutre » relatif à la fabrication des marques de GPV France.



CONTRIBUER

à la gestion durable des forêts

La mise en œuvre anticipée depuis plusieurs années d'une politique d'achat de matières premières certifiées permet à GPV France de garantir un taux très élevé de matières issues de forêts gérées durablement.

92%

d'approvisionnement en matières premières certifiées.

95%

d'approvisionnement en matières premières certifiées.

L'AUDIT ANNUEL DES SITES DE PRODUCTION

Les sites de GPV France sont certifiés FSC et PEFC selon la méthode de séparation physique des matières.



L'AUDIT ANNUEL DE LA CHAÎNE DE TRAÇABILITÉ

La mise en place d'une chaîne de traçabilité, depuis les sources d'approvisionnement jusqu'aux produits finis, permet de suivre précisément les volumes d'enveloppes certifiées fabriqués.

L'efficacité de ce système est garantie par des audits annuels réalisés par un organisme accrédité et indépendant.

L'INTÉGRATION SYSTÉMATIQUE DES MATIÈRES CERTIFIÉES DANS LA CRÉATION DE NOS PRODUITS

Parallèlement, les services de développement de GPV France ont pour contrainte d'intégrer systématiquement des matières certifiées dans la création de gammes de produits.

UN TRAVAIL COLLABORATIF AVEC NOS FOURNISSEURS

Aujourd'hui, il demeure quelques volumes de matières non certifiées nécessaires à la production.

Pour progresser sur ce sujet, GPV France mène un travail collaboratif avec ses fournisseurs pour les aider à certifier leurs matières.



DIMINUER

nos volumes de déchets

Pour toute activité industrielle, la production de déchets nécessite une gestion rigoureuse qu'il faut impérativement maîtriser pour répondre aux contraintes réglementaires. En agissant sur les quantités de déchets, nous réduisons les risques de pollution directe ou indirecte dans le milieu naturel.

-15%

de tonnes de déchets industriels dangereux produits par millions d'enveloppes.

-20%

de tonnes de déchets industriels dangereux produits par millions d'enveloppes.

nos impacts sur l'eau

En préserver la qualité est primordial pour GPV France. Ainsi, même si les impacts de son activité sur l'eau demeurent faibles, la politique de l'entreprise est de poursuivre ses actions pour améliorer la qualité de ses rejets.

+5%

taux de Demande Chimique en Oxygène (DCO)⁽¹⁾ dans les eaux usées.

-10%

taux de Demande Chimique en Oxygène (DCO)⁽¹⁾ dans les eaux usées.

nos impacts dans l'air

Au même titre que pour l'eau, la qualité de l'air est également une priorité pour GPV France. L'entreprise garde pour objectif de réduire ses rejets dans l'air.

+11%

de quantité de produits solvantés utilisés par millions d'enveloppes.

-10%

de quantité de produits solvantés utilisés par millions d'enveloppes.

APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRE RECYCLABLE

À la source, nous privilégions un approvisionnement en matière recyclable (cartons, fûts consignés, etc.).

AMÉLIORATION DU TRI SÉLECTIF

Au niveau de notre usine, nous veillons à la bonne mise en œuvre du tri sélectif (extraction directe des rebuts de découpe sur machine, installation de bennes par catégorie de déchets, etc.).

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES REJETS DANS L'EAU

Traiter nos eaux de rinçage via un système de floculation⁽²⁾ tout en valorisant énergiquement nos résidus issus du procédé.

RÉDUIRE LES DÉCHETS DANS L'AIR

Diminuer notre impact en appliquant la technique de réduction primaire : réduction des émissions à la source en :

- substituant les produits à forte teneur en COV⁽³⁾,
- maîtrisant les consommations de solvants,
- optimisant les techniques de pulvérisation...



VALORISATION DES DÉCHETS

Sur le plan des modes d'élimination, nous assurons une veille permanente afin de trouver les filières de traitement apportant les meilleures solutions pour le recyclage ou la valorisation de nos déchets dangereux.

⁽¹⁾ La DCO est une méthode de mesure qui permet de caractériser le degré de pollution dans l'eau. Afin de mieux visualiser les ordres de grandeur, les indicateurs présentés dans ce document sont exprimés en base 100 à 2014 (année de référence).

L'unité fonctionnelle de notre activité est représentée en million d'enveloppes (M. env.).

⁽²⁾ La floculation est un procédé d'épuration consistant à rassembler en flocons les impuretés en suspension dans un liquide. Ce qui rend ainsi possible une séparation de l'eau et des particules.

⁽³⁾ COV : Composé Organique Volatil.

PROMOUVOIR

l'achat et la consommation de produits éco-responsables

Nos actions visent à accompagner nos clients dans la promotion de produits éco-conçus, par des campagnes de communication, formations, création de supports dédiés, ...

70%

de produits certifiés à marque GPV France.

80%

de produits certifiés à marque GPV France.

DÉVELOPPEMENT DE MARQUES FORTES

Le développement de marques fortes à vocation environnementale :

- GPV Green[®],
- GPV Green[®] ERA Pure[®],
- GPV Green[®] ECO,
- PackMail[®],
- GPV Envel'Matic[®] Flat.

FORMATION INTERNE PERMANENTE

La formation permanente de nos commerciaux aux produits éco-conçus et aux évolutions des normes et labels environnementaux.

MISE EN AVANT SUR NOTRE SITE INTERNET

Notre engagement et nos démarches sont fortement relayés sur notre site institutionnel www.gpvfrance.fr



CRÉATION DE SUPPORTS DE SENSIBILISATION POUR NOS CLIENTS

La création de pages catalogue clients dédiées aux gammes éco-conçues, la création d'un plan de promotions annuel destiné à promouvoir nos marques et produits éco-conçus et enfin à la disposition de nos clients d'un dispositif pour leurs salons et/ou conventions annuelles, mettant en avant notre démarche environnementale.

Des actions significatives pour la filière courrier

Les actions que nous avons mises en place sont constantes, rigoureusement conduites par l'ensemble de nos services, auditées régulièrement par des organismes indépendants et cultivées par une implication forte de tout notre personnel.

Nous associons dans notre démarche tous nos acteurs partenaires, actionnaires, clients, fournisseurs, qu'ils

soient impliqués directement ou indirectement dans notre activité, avec la volonté de les informer périodiquement de l'évolution de nos axes de progrès.

Menées dans le but d'agir sur les impacts environnementaux de notre activité, nos actions contribuent ainsi à la pérennité de la filière courrier.

Retrouvez les éditions 1 et 2 sur www.gpvfrance.fr



1/ BILAN ET PERSPECTIVES



2/ BILAN ANNUEL ET OBJECTIFS À 5 ANS

fabricant
d'enveloppes
depuis 1872



www.gpvfrance.fr

SIÈGE SOCIAL

1, rue de l'Industrie 68550 SAINT-AMARIN
Tél. : 04 75 69 40 40 - Fax : 04 75 33 33 20

Cette entreprise est certifiée ISO 14001,
ISO 9001, NF environnement, FSC et PEFC.

Membre du Groupe Mayer-Kuvert-network,
n°1 européen de l'enveloppe

